

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
DU 5 MARS 2015 - n°2/2015**

**Présents :**

PARIS Jean-Claude 1 <sup>er</sup> adjoint	GUERIN Maryline 2 <sup>ème</sup> adjoint	
BOUDRY Marc	JEHAN Gabriel	BOISHY Martine
GAUCHER Antoine	PETITPAS Robert	PARIS Solange
GUERIN Ludovic	HUDSON Patricia	GAOUYAT Claude
DESLOGES Gilbert	LUQUET Philippe	

**Absents excusés :** GAOUYAT Claude pouvoir à DESLOGES Gilbert

**Secrétaire de séance :** LUQUET Philippe

**Lecture du compte rendu du 15 janvier 2015 :  
accepté à l'unanimité des membres présents**

**Points en plus : acceptés à l'unanimité des membres présents**

- Délibération : vente de l'ancien parquet de la salle
- Décision sur le fonctionnement du chauffage : automatique ou manuel
- Décision : restauration de l'ancien vestiaire sportif
- Délibération : indemnités gardiennage 2014 et 2015 (église)
- Délibération : élève en classe CLIS 2013/2014
- Demande de M. DONAFEE (l'Ecuré)
- Délégué pour le TGI concernant les élections
- Délégué au CLECT / SAG /...

**1°) DELIBERATION CONCERNANT LE NOMBRE D'ADJOINTS**

Suite au décès en janvier 2015 de Mme MARGUERITTE Dominique 3<sup>ème</sup> adjoint, le conseil doit à nouveau décider sur le nombre d'adjoints souhaités.

Le nombre de conseillers étant pair, la voix du Maire est prépondérante.

3 adjoints	8 voix
2 adjoints	7 voix

Après ces votes à bulletin secret de l'ensemble du conseil, le choix de 3 adjoints est validé. Le nombre de conseillers étant pair, la voix du Maire est prépondérante.

## 2°) DESIGNATION D'UN NOUVEL ADJOINT

Suite à la décision prise sur le nombre d'adjoints, l'ensemble des conseillers doit désigner un 3<sup>ème</sup> adjoint.

Messieurs DESLOGES et LUQUET sont candidats au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint :

M. DESLOGES Gilbert	6 voix
M. LUQUET Philippe	7 voix
Bulletins blancs	2 blancs

M. LUQUET Philippe a été nommé 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire.

## 3°) SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2015

Demandeurs	2013	2014	2015
Croix-Rouge française	100	100	100
Lutte contre le cancer	70	70	100
Familles rurales	0	15	0
Gymnastique volontaire	180	180	0
Société de chasse Buais-Ferrières	150	150	150
Animaux nuisibles	200	200	200
AFN Buais-Ferrières	150	150	150
Club du 3ème âge	440	440	440
Association donneurs de sang	125	125	125
Musique et loisirs	280	280	280
Roue d'or le teilleul	50	50	0
Comité des fêtes de Buais	1000	1000	1000
Restos du cœur	150	160	160
APAEIA Avranches	35	35	35
AAEP Ecole de Buais - Cadeaux Noël	200	prévu 50	0
AAEP Ecole de Buais	1100	???????	0
Handball Le Teilleul	150	150	150
Maison de retraite Le Teilleul	55	55	0
Secours catholique de la Manche	50	105	70
Banque alimentaire de la Manche	0		78
La Lyre Teilleulaise	150	150	150
Séjour de voile école Iecroisey shh			100
Séjour à Paris école Iecroisey shh			100
La pétanque de Buais	0	0	150
AFM TELETHON	50	0	0
UCIA SHH	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4635</b>	<b>3265</b>	<b>3538 €</b>

Par raison d'équité et pour marquer le coup, les associations n'ayant pas envoyé les documents demandés en temps et en heure n'ont pas de subvention cette année.

Cependant, la situation peut être revue en subvention exceptionnelle si elles fournissent les documents demandés avec justificatif du retard.

#### **4°) INFORMATIONS : AVENANTS TRAVAUX DE LA SALLE et TRAVAUX LOTISSEMENT DES CAMELIAS**

M. le Maire présente au conseil, les divers devis et avenants validés par la commission des travaux pour la salle ainsi que le lotissement des Camélias :

<b>LA SALLE DE CONVIVIALITE</b>	
SARL MASSELIN LETOURNEUR lot n°8	385,45 € TTC
SARL BARON MILLE lot n°7	351,24 € TTC
SARL BELLENGER lot n°9	1591,20 € TTC
SARL CROCHET lot n°6	744,18 € TTC
SARL FOUILLEUL lot n°3 et 4	300 € TTC
SARL AZI lot n°extincteurs (hors marché)	721,25 € TTC
SARL MONGODIN : extérieur (hors marché)	3566,16 € TTC

<b>LOTISSEMENT DES CAMELIAS</b>	
SARL MONGODIN : bordures trottoirs	1296 € TTC
EURL EBR : lampadaires	3315 € TTC

Les membres du conseil ont validé le choix de la commission des travaux, après en avoir délibéré et à l'unanimité.

#### **5°) INFORMATION : AVENIR DE NOTRE ECOLE**

Lors du dernier conseil en janvier, les membres du conseil avaient refusé de décider sur la fermeture définitive de l'école. Le conseil souhaitait attendre l'entretien prévu avec M. LHUISSIER, Inspecteur académique.

L'entretien a eu lieu en mairie en février, M. l'Inspecteur d'académie n'a pas donné d'informations au Maire et aux adjoints car la décision n'est pas prise pour le moment. La mairie devrait recevoir une décision en avril.

#### **6°) INFORMATION : LES COMMUNES NOUVELLES**

Les maires de BUAIS et de ST SYMPHORIEN ainsi que les adjoints des deux communes se sont réunis afin d'échanger sur l'avenir des deux communes.

La DGF des communes (dotation globale de fonctionnement) diminue à compter de 2015 et ce à raison de : 7000 € en moins pour 2015 puis 5000 € en moins les deux années suivantes.

Une information importante financièrement : les communes qui se réunissent pour faire des « communes nouvelles » verront leurs dotations gelées pendant 3 ans.

Une réunion organisée par les services de la Prefecture va avoir lieu le 31 mars 2015 à Avranches, les conseillers sont fortement invités à y assister.

### **7°) DELIBERATION : dons en espèces**

Lors du mariage GENEST/BOUEZ en février 2015, nous leur avons mis à disposition la cantine scolaire. Aucun tarif de location n'est prévu pour cette salle. Nous devons dans un futur conseil prévoir de délibérer sur un tarif à appliquer.

En remerciement, M. et Mme GENEST ont effectué un don en espèces à la commune. Suite à leur demande, ce don sera versé au Club Entente et Amitié de Buais.

### **8°) ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

	22 mars 2015	29 mars 2015
8 h à 10h30	PARIS Solange BOISHY Martine HUDSON Patricia LUQUET Philippe	Le planning n'a pas été fait, il sera à envisager après les résultats du 1 <sup>er</sup> tour.
10h30 à 13h	GAOUYAT Claude DESLOGES Gilbert PARIS Jean-Claude	
13h à 15h30	GUERIN Maryline GUERIN Ludovic GAUCHER Antoine	
15h30 à 18h	PETITPAS Robert GUERIN Maryline JEHAN Gabriel	

Le dépouillement peut être fait par l'ensemble des conseillers.

### **9°) INFORMATION : TRAVAUX DE LA ROUTE DE LANDIVY**

M. le Maire informe les conseillers sur les entretiens entre la commune et les entreprises. Les commissions « voirie » et « travaux » vont se réunir lundi 9 mars afin de décider du modèle de lampadaires qui sera installé sur cette route.

L'étude demandée à la SARL SEGUR d'Avranches va permettre de déterminer l'intensité et le coût des travaux à envisager.

### **10°) INFORMATION : PETITION DES USAGERS DE LA ROUTE DE LANDIVY**

Au dernier conseil, M. DESLOGES avait demandé si nous avons reçu une pétition des usagers et habitants de la route de Landivy, vu les problèmes posés par le rétrécissement de la chaussée au niveau du lotissement des Camélias.

La pétition est bien arrivée en mairie. Lecture de cette dernière est faite par M. le Maire pour information.

Il est précisé que la largeur de la voie a été réalisée en conformité avec la réglementation transmise par le Conseil Général.

Cependant, pour tenir compte de l'avis des usagers, les bordures de trottoirs et la largeur de la route (au niveau du lotissement des Camélias) vont être revues par l'entreprise MONGODIN de Le Teilleul afin d'élargir la voie. La largeur cédée par la commune au Conseil Général sera goudronnée à l'initiative du CG.

### **11°) POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN POUR LA SALLE**

A compter du mois de mars, notre salle va être à nouveau en service. Le maire a désigné un agent pour l'entretien hebdomadaire à hauteur de 6h/semaine pour le moment. L'agent est Mme Colette JOUENNE sous contrat avec l'association AIDER de St Hilaire du Harcouët jusqu'aux vacances d'été.

Le conseil devra créer un poste d'agent d'entretien pour le début du mois de septembre.

### **12°) ORGANISATION DU NETTOYAGE ET REMISE EN PLACE DE LA SALLE**

Les conseillers sont sollicités afin de nettoyer la salle avant la première location qui a lieu le mercredi 11 mars ainsi que la remise en place des tables, chaises, vaisselles ....

Deux équipes se sont formées, l'une pour le dimanche 8 mars après-midi et l'autre pour le mardi 10 mars après-midi.

### **13) Points en plus :**

- Délibération : vente de l'ancien parquet de la salle : il nous reste 100 m<sup>2</sup> de parquet. M. le Maire propose après avoir fait des recherches de le vendre à hauteur de 25 € le m<sup>2</sup>. Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de 25 € le m<sup>2</sup>.
- Décision sur le fonctionnement du chauffage : M. le Maire explique aux conseillers la possibilité de mettre le chauffage de la salle en automatique ou en manuel. Après en avoir discuté et entendu les arguments, les

conseillers optent pour mettre le chauffage en automatique pour les associations qui utilisent régulièrement la salle.

- Décision sur la restauration de l'ancien vestiaire sportif: afin d'avoir un support en bon état pour peindre la fresque qui sera retenue, les conseillers demandent des devis pour la réfection des murs extérieurs de l'ancien vestiaire sportif. Ce sujet sera revu ultérieurement.
- Délibération de l'indemnités de gardiennage de l'église communale pour 2014 et 2015: une indemnité de gardiennage de l'église est allouée tous les ans, le montant minimum (pour une personne n'habitant pas la commune) est de 119,55 €. Après en avoir délibéré et « 5 » voix CONTRE et « 10 » voix POUR, l'indemnité de gardiennage est votée pour 119,55 € pour 2014. Nous noterons le même montant dans le budget 2015.
- Délibération: élève en classe CLIS 2013/2014: n'ayant pas de classe CLIS dans son école communale, BUAIS doit participer aux frais de fonctionnement pour un enfant de Buais scolarisé à St Hilaire : le montant des frais de 356,67 € + 35,60 € de fournitures scolaires pour l'année 2013/2014. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil accepte la demande de St Hilaire du Harcouët pour un montant de 392,27 €.
- Demande de M. DONAFEE (l'Ecuré): ces habitants ont leur maison au bout d'un chemin d'exploitation emprunté par eux ainsi que par les agriculteurs exploitants les terrains situés autour. Ce monsieur a déjà rencaissé le chemin pour avoir un accès plus agréable. Or, ce chemin appartenant au domaine privé de la commune doit être transféré au domaine public, ce qui permettra à la commune de l'entretenir. Nous allons informer ces habitants de la décision prise par le conseil.
- Délégué TGI pour élections: Mme LE POULTIER Christine était jusqu'à maintenant le délégué du TGI pour les élections, or, ne faisant plus partie du conseil, elle demande à ce qu'on lui retire cette fonction. 3 conseillers doivent être proposés au Tribunal de Grande Instance : Marc BOUDRY, Jean-Claude PARIS et Martine BOISHY se sont proposés. Nous allons transmettre leurs coordonnées au Procureur de la République.
- Délégué CLECT / SAG / CCAS: suite au décès de Mme MARGUERITTE nous devons redistribuer ces délégations. Les conseillers suivants sont nommés :
  - S.A.G. : Maryline GUERIN
  - CLECT: Philippe LUQUET
  - CCAS Buais: Philippe LUQUET

## QUESTIONS DIVERSES

Solange PARIS : les aiguilles et les sonneries de l'église ne sont pas coordonnées :

Nous allons revoir ce problème avec Didier ou l'entreprise de Villedieu les Poêles qui a la maintenance de notre carillon.

Gilbert DESLOGES pour Claude GAOUYAT : serait-il possible de faire les conseils en journée voir le samedi matin ?

Nous allons envisager de faire un conseil 1 fois sur 2 le samedi matin, l'autre restant un soir.

Jean-Claude PARIS : mettons-nous des interdictions à la salle ? le règlement intérieur va-t-il est revu ? pour les confettis, les produits d'entretien divers, les fixations au plafond...

Il est décidé que le règlement intérieur va être revu dans son intégralité.

Pour information à l'ensemble du conseil, concernant des réunions à venir :

- M. QUINIOU, comptable de la trésorerie de Mortain, n'a plus de disponibilité en soirée pour les votes des budgets. La proposition du vendredi 10 avril à 10 heures est acceptée par les conseillers.
- Jean-Claude PARIS : propose le jeudi 26 mars à 14 heures à la commission des finances afin de voir en détail les dépenses et les recettes pour préparer les budgets avant les votes.
- Maryline GUERIN : propose le samedi 14 mars à 10h30 aux membres du CCAS afin de voter le budget CCAS et de voir ensemble les dossiers reçus.

Eric COURTEILLE		Antoine GAUCHER	
Jean-Claude PARIS		Robert PETITPAS	
Maryline GUERIN		Solange PARIS	
Philippe LUQUET		Ludovic GUERIN	
Marc BOUDRY		Patricia HUDSON	
Gabriel JEHAN		Claude GAOUYAT	Absent – pouvoir à Gilbert DESLOGES
Martine BOISHY		Gilbert DESLOGES	